

Assemblée publique

Date : Le lundi 25 avril 2022

Heure : 19 h

Endroit : TEAMS

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</p>	<p>M. Étienne Michaud souhaite la bienvenue aux membres. Vérification du quorum.</p> <p>Absents : M. Dany Dupuis et M. Fiston Ndjembi-Souna</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :</p> <p>2.1 Ajouts ou changements à l'ordre du jour;</p>	<p>Mme Benoit fait la lecture du projet d'ordre du jour et demande si des ajouts sont nécessaires.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean Laplante QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point « autre point » ouvert. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>3. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 février 2023</p>	<p>Tous les membres ont fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil d'établissement et M. Michaud mentionne qu'il n'y a pas de suivi à faire.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR M. Brigitte Lévesque QUE le procès-verbal de la réunion du 20 février 2023 soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
<p>4. Points de la direction :</p> <p>4.1 Règles de fonctionnement des services de garde pour 2023-2024 (adoption);</p>	<p>Présentation d'un document des règles de fonctionnement pour le service de garde. Les 3 documents sont pareils à l'exception des heures d'ouverture et fermeture. Changement de nouveau de cette année. Les parents doivent prendre contrat et s'engager à payer la totalité du contrat malgré l'utilisation moindre. Cela permet d'engager en début d'année les</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="205 764 709 862">4.2 Temps alloué pour les matières – Anglais enrichi – Voie sportive (approbation);</p> <p data-bbox="205 1442 571 1507">4.3 Code de vie 2023-2024 (approbation);</p>	<p data-bbox="730 139 1556 467">ressources selon les besoins des contrats au lieu de devoir trouver des personnes au jour le jour si ajout d'enfant dans les groupes. Les prix sont à venir et ils sont décidés par le Ministère. Un courriel a été envoyé aux membres pour demander de ne pas ouvrir les services de garde de nos écoles pour la première journée pédagogique du calendrier 2023-2024. Le 25 août sera la première journée de travail des éducatrices et il y aura un moment pour rencontrer le personnel et faire de la planification. Les services commenceront le lundi 28 août 2023.</p> <p data-bbox="730 537 1539 638">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Dubé QUE les règles de fonctionnement des services de garde pour 2023-2024 soient acceptées telles que proposées.</p> <p data-bbox="730 675 1297 703">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="730 808 1556 1073">M. Michaud informe que 30 minutes par semaine seront ajoutées aux groupes suivants en anglais : 4^e-5^e- et 5^e-6^e à Moisson-d'Arts, 4^e-5^e-6^e à La Chanterelle et 5^e-6^e à Riou. Avec les budgets écoles, il y aura aussi 2 heures par semaines pour la Voie Sportive de l'école Riou qui sera maintenue. Les groupes des premiers et 2 cycles auront principalement plus d'orthopédagogie et d'aide pédagogique. Cela sera à distribuer selon l'organisation scolaire 2023-2024.</p> <p data-bbox="730 1143 1497 1276">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique April QUE les 4 heures d'anglais ainsi que 2 heures pour la Voie Sportive sont payées par les budgets de l'école soient acceptées telles que proposées.</p> <p data-bbox="730 1313 1297 1341">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="730 1446 1549 1572">En 2021-2022, une demande pour modifier le code de vie a été faite. M. Michaud informe qu'une analyse de la situation a été faite et que pour la nouvelle version, seulement la mention sur les collations faites maison et sans allergène a été ajoutée. Le</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="205 597 604 662">4.4 Éducation au préscolaire (information);</p> <p data-bbox="205 928 705 993">4.5 Organisation scolaire 2023-2024 (information);</p>	<p data-bbox="730 139 1541 302">changement d'un code de vie implique plusieurs modifications, temps et travaux. Le virage vers « Soutien aux comportements positifs » est à prévoir pour l'ensemble des écoles de notre centre de service. M. Michaud demande de maintenir le Code de Vie avec le seul changement pour les collations.</p> <p data-bbox="730 337 1549 435">IL EST PROPOSÉ PAR Mme Émilie Benoît QUE le code de vie avec la modification sur les collations faites maison soit approuvé tel que présenté.</p> <p data-bbox="730 474 1297 506">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p data-bbox="730 607 1549 805">Les horaires des enfants et enseignants au préscolaire ont été modifiées pour l'année en cours. Pour la rentrée 2023, après consultation, la décision a été prise de donner l'heure supplémentaire en enseignement au lieu qu'en surveillance par les éducatrices en services de garde. Ce temps servira principalement à faire de l'aide avec le langage et la motricité.</p> <p data-bbox="730 909 1549 1071">M. Michaud informe que la classe de 4^e-5^e année est maintenue grâce à l'arrivée de nouveaux élèves à la relâche. Si des départs arrivent au 3^e cycle, la situation est à revoir. Les groupes du premier cycle seront plus petits afin de favoriser des bases solides dans leurs apprentissages.</p> <p data-bbox="919 1143 1365 1175" style="text-align: center;"><u>Organisation scolaire 2023-2024</u></p> <p data-bbox="730 1240 1029 1507">École Moisson-d'Arts Préscolaire 4 ans Préscolaire 5 ans 1^{re} année 2^e année 3^e année 4^e-5^e année 5^e-6^e année</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p data-bbox="205 743 693 911">4.6 Plan triennal de répartition et destination des immeubles et Comité pour la préservation de bâtiment d'un établissement scolaire (information);</p> <p data-bbox="205 1127 661 1159">4.7 Projet éducatif (information);</p>	<p data-bbox="730 131 1020 232">École La Chanterelle 1^{re}-2^e-3^e année 4^e 5^e-6^e année</p> <p data-bbox="730 302 1140 467">École Notre-Dame-du-Sourire Préscolaire 4 ans Préscolaire 5 ans 1^{re} année 2^e-3^e année</p> <p data-bbox="730 537 884 638">École Riou 3^e-4^e année 5^e-6^e année</p> <p data-bbox="730 743 1541 1036">Monsieur Déry a avisé que 3 écoles du Centre de services doivent avoir un comité de parents afin de maintenir les services dans leur école de milieu. Pour notre établissement, ce sont les écoles Riou et La Chanterelle qui sont à risque de fermeture, car il y a moins de 20 élèves inscrits et prévus dans les projections. Selon la direction générale, fermer un bâtiment et relocaliser des élèves dans un autre de son établissement n'équivaut pas à une fermeture d'école. Des informations sont à venir.</p> <p data-bbox="730 1143 1541 1572">M. Michaud informe que le nouveau projet éducatif qui devait être en vigueur pour la rentrée ne sera pas fait. Il a établi un calendrier de différentes étapes à réaliser. Les membres du conseil d'établissement seront interpellés dans ce projet. Comme il implique plusieurs heures de travail et des décisions importantes. M. Michaud préfère ne pas commencer avant la nouvelle année, car il n'est pas en poste officiellement. Il ne veut pas imposer ses décisions à Mme Catherine qui reviendrait normalement pour la prochaine année. Le comité pourrait être mis en place à partir de mai 2023 et le travail sur le projet se fera jusqu'en octobre prochain. Il sera composé de membres du personnel de toutes les écoles et de tous les niveaux afin d'avoir une représentation de tous.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.8 Composition du conseil d'établissement (consultation);</p> <p>4.9 Budget du conseil d'établissement (information et consultation);</p>	<p>Le conseil d'établissement a le pouvoir de décider de sa composition. M. Michaud mentionne que lors de l'assemblée générale, il y avait 6 parents présents que 6 parents devaient siéger sur le conseil. Il n'y avait pas place au refus et aucun substitut. Il propose de diminuer le conseil d'un membre afin de faciliter l'accueil d'un substitut. Le point sera voté à la prochaine rencontre.</p> <p>Le budget alloué est pour le fonctionnement du conseil (dépense directement liée aux réunions, frais de déplacement, frais de gardiennage). Cette année, les billets pour le souper de la Fondation seront maintenus dans ce budget, mais pour les prochaines années, si l'achat est fait, il faudra le faire faire via un autre budget. Les dépenses pour le souper de fin d'année aussi seront payées pour une dernière fois dans ce budget.</p>	
<p>5. Point du personnel des écoles :</p> <p>5.1 Questionnaire sur la violence et la sécurité à l'école (information);</p>	<p>Mme Audrey a fait passer un questionnaire électronique à tous les élèves de 4^e-5^e-6^e année de notre établissement concernant la violence et la sécurité à l'école. Les résultats ne sont pas encore connus et seront remis sous forme de graphique. Les enseignants ont aussi fait le questionnaire.</p>	
<p>6. Point du service de garde :</p>	<p>Rien de nouveau depuis la dernière réunion. Des activités seront planifiées pour la prochaine journée pédagogique en mai.</p>	
<p>7. Point du représentant au comité de parents ;</p>	<p>M. Dupuis, représentant ainsi que M. Ndjembi, substitut sont absents pour parler de ce point.</p>	
<p>8. Point du représentant de la communauté;</p>	<p>Aucun</p>	
<p>9. Rapport du trésorier;</p>	<p>Les frais de déplacement seront à remettre à la prochaine réunion. Mme Julie informe les membres des bénéficiaires pour les écoles avec les diverses campagnes de financement réalisées.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p>École Riou avec la vente de confiture Profit total : 3 623,27\$ (67,38\$ / élèves)</p> <p>École Riou avec la vente d'épice Profit total : 2 327\$ (52,87\$ / élèves)</p> <p>École La Chanterelle avec la vente des recettes en pot Profit total : 1 879,25\$ (110,54 \$ / élèves)</p> <p>École Moisson-d'Arts avec la vente d'épices Épicure Profit total : 4 099\$ (36,27\$ / élèves)</p>	
10. Période de questions de l'assemblée;	Aucune	
11. Autres points :	Aucun	
12. Date de la prochaine rencontre :	La rencontre sera le 19 juin 2023 18h30 à Rivière-du-Loup. Mme Julie fera des appels pour la réservation et informera les membres par courriel.	
11. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Julie Bélanger La levée de l'assemblée à 20h34.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

Étienne Michaud, directeur

Émilie Benoit, présidente